



## Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

3, rue Bécotte, Victoriaville, Qc G6P 8K6

Tél. : 819 357-9297 Téléc. : 819 357-4367

Courriel : [secretariat@sebf-csq.ca](mailto:secretariat@sebf-csq.ca) site Web : [sebf.ca](http://sebf.ca)

# LE LIEN

11 juin 2019  
Volume 41, numéro 8



Mot de la présidente

*Nancie Lafond*

### Dans ce numéro

Bassin d'affectation et de mutation	2
Affectation du personnel à statut précaire	2
Liste de priorité d'emploi	2
Outil de travail quotidien	2
Départ de Nadia Gravel	2
Fermeture des bureaux du SEBF	2
Vous déménagez !	2
Mouvement pour un régime public et universel d'assurance médicaments	2

## BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !

Au plan syndical, l'année 2018-2019 a été marquée par la négociation locale qui s'est conclue avec la tenue de notre assemblée générale le 21 mai dernier. Nous avons adopté notre Entente locale qui prévoit, notamment, de nouvelles dispositions concernant la liste de priorité d'emploi et l'octroi des congés sans traitement.

### Liste de priorité d'emploi

Les changements apportés à la liste de priorité d'emploi permettront un accès plus rapide pour nos jeunes collègues enseignants. Désormais, pour s'inscrire sur cette liste, il faudra répondre aux critères suivants :

- avoir obtenu au moins 2 contrats à temps partiel avec des évaluations positives au cours de 2 années scolaires différentes ;
- comptabiliser 200 jours de calendrier scolaire, sous contrat à temps partiel, au cours des 4 dernières années ;
- réussir l'entrevue.

Tous les contrats à temps partiel seront pris en considération et il sera maintenant possible d'obtenir un contrat à temps partiel malgré l'échec à l'entrevue ou une évaluation négative. De plus, les enseignantes et enseignants inscrits sur la liste pourront choisir leur poste ou leur contrat prioritaire lors d'une séance d'affectation. Voilà de grands changements qui amélioreront le sort de notre relève enseignante !

### Congés sans traitement à temps partiel

Un nouveau texte vient également encadrer l'octroi des congés sans traitement des enseignantes et enseignants. Les principales dispositions sont les suivantes :

- obligation d'octroyer un nombre de congés équivalant à 15 % du nombre d'enseignantes et enseignants réguliers par champ ;
- possibilité d'accorder un nombre plus élevé de congés sans traitement ;
- pige en présence du Syndicat si le nombre de demandes est supérieur à 15 % ;
- arrondissement à la hausse dans tous les champs avec une mention spéciale pour le préscolaire et le primaire ;
- introduction de situations exceptionnelles.

Avec la pénurie qui affecte l'ensemble des commissions scolaires, ces règles ont le mérite d'obliger l'employeur à accorder des congés sans traitement à temps partiel à plusieurs personnes. Ce n'est pas le cas ailleurs.

### Les vacances...

Dans quelques jours, nous pourrons enfin accueillir l'été comme il se doit ! Je vous souhaite de passer de bonnes vacances...

*Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire ! Robert Orben*

## BASSIN D'AFFECTATION ET DE MUTATION

La séance du bassin d'affectation et de mutation aura lieu le **mardi 25 juin 2019, à 13 h 15**, à l'auditorium de l'école secondaire Le boisé.

**Attention : une seule séance !**

## LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI

**Exceptionnellement**, il sera possible de contacter une représentante syndicale le **jeudi 8 août entre 13 h et 16 h**, pour toute question relative **au choix** des postes et des contrats prioritaires.

Nadia Gravel, conseillère syndicale au SEBF depuis 2014, nous quittera à la fin juin pour occuper des fonctions similaires au Syndicat de l'enseignement des Deux Rives.

Ce nouveau défi lui permettra de faire ce qu'elle aime, soutenir les enseignantes et enseignants, tout en étant près de chez-elle.

Nous la remercions pour le travail réalisé et sommes assurés qu'elle aura tout le succès qu'elle mérite !

*Nancie Lafond, présidente*

## FERMETURE DES BUREAUX DU SEBF



Les bureaux du SEBF seront fermés pour la période des vacances estivales du 27 juin au 8 août inclusivement.

L'équipe du SEBF sera de retour le vendredi 9 août à compter de 8 h 30.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances !

## AFFECTATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

### À STATUT PRÉCAIRE

Une rencontre d'affectation pour le personnel enseignant à statut précaire inscrit sur la liste de priorité aura lieu le **vendredi 9 août en avant-midi**.

**Détails à venir.**



## OUTIL DE TRAVAIL QUOTIDIEN

Vous avez reçu ou vous recevrez d'ici la fin de l'année scolaire, un planificateur de tâches pour l'année scolaire 2019-2020 destiné au personnel enseignant.

La production de cet outil de travail ne coûte rien au Syndicat. Au contraire, les revenus de publicité engendrés, nous permettent de remettre environ 1 500 \$ à des organismes sans but lucratif de notre territoire dont la mission concerne les jeunes, la famille ou l'éducation.

Nous désirons remercier M<sup>me</sup> Manon Bolduc, enseignante au centre d'éducation préscolaire La Samare de Plessisville, pour avoir gracieusement offert la photo qui illustre la page couverture de l'outil de travail 2019-2020.

*Nancie Lafond, présidente*

## VOUS DÉMÉNAGEZ?

Faites-nous part de vos nouvelles coordonnées à l'adresse : [secretariat@sebf-csq.ca](mailto:secretariat@sebf-csq.ca) ou en téléphonant au 819 357-9297

MOUVEMENT POUR UN RÉGIME PUBLIC ET UNIVERSEL D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

# La pièce manquante.



La population québécoise dépense 8,85 milliards de dollars par année pour ses médicaments prescrits (2018) ; des dépenses 30 % plus élevées que la moyenne canadienne. Or, le Canada dépense lui-même 80 % de plus, par habitant, que la moyenne des pays développés !

JOIGNEZ LE  
MOUVEMENT !



[assurancemedicaments.lacsq.org/](http://assurancemedicaments.lacsq.org/)

[facebook.com/groups/assurancemedicamentsCSQ](https://facebook.com/groups/assurancemedicamentsCSQ)